



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

**L'animation en lutte les 14 et 15 décembre !
Mobilisons-nous massivement !
En grève, en rassemblement et en AG !**

Mardi 14 décembre :

11h30 à 13h, rassemblement place Saint Gervais, métro HDV, à l'appel de l'intersyndicale « Pas une minute de plus », voir [ICI](#)

14h Assemblée générale des animateurs-trices, salle Jouhaux, 67 rue de Turbigo, métro République, Temple ou Arts et métiers

Mercredi 15 décembre :

13h, rassemblement 110 rue de Grenelle, métro Solférino, à l'appel de syndicats nationaux de l'animation, voir [ICI](#), et du collectif « France animation en lutte »

Notre temps de travail va augmenter,

Nos conditions de travail se dégradent,

Le nombre de titulaires diminue d'années en années

La précarité s'accroît encore et toujours,

Le manque de personnels s'amplifie et nous met en danger,

Notre pouvoir d'achat baisse,

De plus en plus de collègues subissent des menaces, des agressions verbales voire physiques de la part d'usagèr.es en raison de la dégradation des conditions d'accueil des enfants,

STOP, ça suffit ! Toutes et tous en grève !!!

Le SUPAP-FSU a déposé un préavis spécifique pour ces deux journées.

Vous pouvez faire grève 1h par jour, en demi-journées ou en journées complètes.

Pour information, retrait pour 1h de grève :
1/210^e du salaire pour les titulaires et contractuels (6 euros pour un contractuel ou un agent payé 1300 euros net de salaire, environ 7 euros pour 1500 euros, moins de 10 euros pour 2000 euros de salaire)
1h de vacation = moins de 10 euros net pour les vacataires.

Animatrices, animateurs, REV, personnels d'Action éducative, faisons entendre notre voix :

- Contre l'augmentation de notre temps de travail. **Pas une minute de plus !**
- Contre la dégradation de nos conditions de travail
- Pour le recrutement des centaines d'adjoint.es d'animation titulaires nécessaires sur les postes vacants dans les écoles et pour permettre un fonctionnement efficace des cellules de remplacement
- Pour la contractualisation immédiate des faux vacataires sur postes permanents
- Pour la revalorisation des taux de toutes les vacations pour les vacataires effectuant des remplacements occasionnels
- Pour l'augmentation du point d'indice de la Fonction Publique
- Pour l'augmentation du régime indemnitaire des corps de métier de l'animation, AAAS, AAP et CAPSA
- Pour l'augmentation des indices des agent.es contractuel.les en CDI tous les 3 ans
- Pour l'accès aux formations diplômantes prévues pour les professionnel.les de l'animation : BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS
- Pour l'accès à la catégorie B étendue aux animateurs lecture et aux animateurs de centre ressources centraux
- Pour l'extension de l'accès à la catégorie A dans la filière animation via le corps des CAPSA
- Pour le respect de l'engagement toujours non tenu par la Ville de Paris depuis 2018 d'1 REV de catégorie B par école
- Pour le respect de l'engagement d'1 suppléant.e de REV de catégorie C par école
- Pour le respect des taux d'encadrement et de diplômes légaux sur tous les temps périscolaire et extrascolaire
- Pour la mise en œuvre d'une formation adaptée et l'octroi de postes supplémentaires en nombre suffisant pour l'accueil des enfants porteurs de handicap
- Pour l'extension des contrats des AREM pour assurer l'hygiène des enfants en maternelle
- Pour la limitation au strict minimum des regroupements d'accueils de loisirs lors des vacances

**Retrouvons-nous mardi 14 et mercredi 15
sous la banderole DASCO en colère !**



Portable SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97
Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com
Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org>